



AMO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ORGANISATION

FORMATION AMO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

MAÎTRISER L'ACCOMPAGNEMENT EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE DEVENIR ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

RÉFÉRENCE : AR02044

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.09.2025)

1. Définition des besoins

2. Évaluation des connaissances

3. Formation

4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation **AMO Rénovation énergétique** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **AMO Rénovation énergétique** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **AMO Rénovation énergétique** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **AMO Rénovation énergétique** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Thermiciens, courtiers en travaux, diagnostiqueurs immobiliers, entreprises du bâtiment, responsables travaux, Architectes, bureaux d'études, ingénieurs en efficacité énergétique ou professionnels de l'accompagnement à la rénovation énergétique.

Prérequis

Connaissances de base en thermique du bâtiment et en rénovation énergétique.

Objectifs du stage

L'objectif de la formation "**AMO Rénovation énergétique**" est de :

- Former des professionnels capables d'accompagner et de conseiller les maîtres d'ouvrage dans leurs projets de rénovation énergétique, en maîtrisant les aspects techniques, administratifs et financiers.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en coordination architectural.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en

CONTENU DU PROGRAMME

Cette formation vous prépare à devenir un acteur clé dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en assurant le bon déroulement de leurs projets de rénovation. Vous apprendrez à encadrer chaque étape, depuis l'étude préalable jusqu'à la réception des travaux, en garantissant la conformité technique, financière et administrative. Grâce à une approche mêlant théorie et pratique, vous développerez les compétences essentielles pour piloter efficacement les projets, sécuriser les décisions et faciliter l'accès aux dispositifs d'aides et de financements disponibles.

PROGRAMME DE FORMATION

LE RÔLE, LES MISSIONS ET LES RESPONSABILITÉS DE L'AMO (ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE)

- ▶ Présentation du cadre général de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- ▶ Responsabilités et champs d'intervention associés.
- ▶ Fonctions opérationnelles de l'AMO dans le cadre de la réhabilitation thermique des bâtiments.
- ▶ Les assurances reconnues.
- ▶ La rédaction d'un contrat AMO.

LE MONTAGE D'UNE OPÉRATION

- ▶ Le plan de relance et la rénovation énergétique.
- ▶ Les études préalables.
- ▶ Définition du projet et prise de décision.
- ▶ Analyse de site et audit énergétique.

LE MANAGEMENT DE PROJET : OUTILS ET MÉTHODES

- ▶ Cadrage et accompagnement du projet.
- ▶ Élaboration du calendrier et reporting.

LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT AMO-AMOA

- ▶ Cadre réglementaire.
- ▶ Types de bâtiments concernés : résidentiel collectif, tertiaire public et privé, bureaux.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATION AMO EN VISIO !

Vous souhaitez vous former à l'AMO et renforcer vos compétences dans la gestion de projets ?

Profitez de l'une de nos sessions de formation inter-entreprises en visioconférence et obtenez des compétences solides pour exceller dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage !

Dates des sessions AMO :

18 et 19 février 2025
18 et 19 mars 2025
15 et 16 avril 2025

Au programme :

Comprendre le rôle de l'AMO
Acquérir les méthodes et outils pour piloter un projet
Développer des compétences en gestion et coordination
! N'attendez plus pour monter en compétences et développer votre expertise !

début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

Votre formateur **AMO Rénovation énergétique**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **AMO Rénovation énergétique** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration

Formation **AMO Rénovation énergétique** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation éligible
PLAN DE FORMATION